

## Compte-rendu de l'assemblée générale du 12 décembre 2021

- Le Président a déclaré ouverte la 33<sup>ème</sup> assemblée générale à 9h40. Il a remercié de leur présence M. Louis-Marie Paulin, Président du Codep 18, M. Pierre Grosjean, maire et conseiller départemental, M. Serge Genest, vice-Président du Codep 18. Il a fait observer une minute de silence à la mémoire des cyclos disparus : Daniel (dit Moumoune), Roger et Eliane.
- Il a évoqué les annulations et reports de sorties des années 2020 et 2021 a cité les randonnées qui ont été maintenues comme la semaine fédérale à Valognes et quelques circuits départementaux. Il a félicité les membres du club qui ont respecté les consignes sanitaires et souligné le succès des féminines dans « toutes à Toulouse ». Dans le même registre, il a annoncé les futures sorties des féminines entre Romorantin et Aubusson en 2023 et « toutes à Paris » en 2024.
- Concernant notre club, il a déploré la baisse de licenciés (- 4) malgré une assiduité importante (18 cyclos en moyenne pour le grand groupe et 6 pour le groupe détente). Il n'a constaté aucun accident.
- Le Président de Baugy cyclo et Serge Genest ont assisté au séminaire « santé-sécurité » le 4 novembre dernier, à l'assemblée générale du Coreg à Dreux le 21 novembre (d'où il en est ressorti une augmentation des tarifs 2022 à la suite d'un changement d'assureur mais cette augmentation pour 2021 a été prise en charge par la FFCT) et à l'assemblée générale du Codep à Aubigny sur Nère le 27 novembre. De cette dernière réunion, des points importants ont été évoqués : la baisse de licenciés (88), les rifles à St Florent sur Cher le 11 septembre 2022 et la future AG du Cher en novembre 2022 à Ste Solange.
- Notre Président a constaté une bonne fréquentation durant le marché de Noël où 300L de vin blanc et rouge ont été vendus ainsi que tout le jus de pomme chaud. Il a remercié la municipalité pour la subvention et les sponsors (M. et Mme Ballereau qui nous laissent à disposition leur garage pour y fabriquer le vin chaud, Christian Thiot, la SARL Desrats et le Crédit Agricole). Il a cité les projets pour l'année prochaine : les sorties départementales, la Loire à vélo, le canal de Berry, le challenge du centre à Marseilles-les-Aubigny, les 4 randonnées séniors dont la nôtre le 16 juin, la sortie hors département du 4 au 6 juin à Beg Porz, le forum des associations, le vin chaud pour le marché de Noël de 2022 et peut-être des rifles.
- Le secrétaire a complété le discours du Président en précisant la moyenne d'âge du club (66 ans), en félicitant les auteurs des circuits (Giovanni et Bruno), en citant les sorties supprimées ou reportées, les sorties effectuées mais souvent par mauvais temps, les sorties à thèmes en été, en complimentant les cyclos qui se sont surpassés en dehors du club (la montée des cols dans les Alpes, le Mont Ventoux, le voyage itinérant des féminines à Toulouse...) Pour terminer son discours, le secrétaire a annoncé sa démission.
- Le trésorier, absent au moment de son bilan, a soumis à Patrick la lecture des documents. La situation financière est toujours saine malgré 2 années difficiles (voir le document distribué à chacun le jour de l'assemblée générale) grâce aux subventions et aux dépenses moins nombreuses ; par exemple, ne récompenser que les 5 premiers d'un groupe et les 2 premiers du groupe « détente ».
- Lors du vote du tiers sortant, Jean-Marc, Marc et Marcel ont été réélus à la majorité.

- Le Président du Codep18, Louis-Marie Paulin a pris la parole pour évoquer le voyage itinérant des féminines d'Orléans à Toulouse. L'organisation a offert à chaque participante un montant de 200€. Pour inciter plus de féminines à faire plus de vélo, il conviendrait de proposer des licences gratuites et de diviser par deux la licence de celle qui a été sa marraine. Le Codep 18 a perdu 89 cyclos et 3 clubs (Vierzon, La Chapelle st Ursin et Uzay le Venon). Côté assurance, la majorité des licenciés opte pour le « petit braquet ». Le Président a insisté sur le fait qu'il est obligatoire d'être affilié à un club quand on roule en groupe, et qu'il était favorable à l'annulation d'une sortie quand notre département est sous vigilance « orange » ou quand les conditions météorologiques sont mauvaises (verglas, brouillard...) Il nous a avertis sur la dangerosité du canal de Berry dûe aux potelets qui ont causé de graves accidents et même un décès.
- Monsieur le Maire et Conseiller Départemental a salué la mémoire des disparus de notre club, rendu hommage aux bénévoles du marché de Noël pour leur dévouement pendant 3 jours et a pris note des problèmes du Canal de Berry et se charge d'en parler aux personnes concernées.
- Pour le séjour à Beg Porz du 4 au 6 juin 2022, il sera fait un rappel des dates pour le paiement. L'augmentation du carburant a généré un surcoût, c'est pourquoi la participation de chacun sera 10€ plus chère.
- Le site Internet de notre club est mis à jour régulièrement par Bruno, reste à savoir si beaucoup de licenciés arrivent à se connecter ?
- Remise des récompenses : Jean-Pierre Rousselle a reçu le challenge de fidélité avec 40 points, suivis de Yvon Pelletier (coupe de fidélité), Bruno Rat, Yvon Bordinat et Marc Ouzet (tous les trois ont reçu un bon d'achat) Pour le groupe détente, Anne-Marie Vincent a reçu un panier gourmand ainsi que Marylène Potier. Le club a offert un maillot au maire.
- L'assemblée générale s'est terminée par un vin d'honneur puis par un repas pris en commun au Sully à Baugy.